



Association des propriétaires résidents à Morgins ■ CH-1875 Morgins

Assemblée générale de Promorgins 6 janvier 2024 à 17h00 - foyer de la Jeur- Morgins

Personnes présentes membres :

- 29 membres présents.
- 5 membres représentés.
- 4 membres excusés.

Invités :

- Mme Corinne Cipolla, Présidente de la commune de Troistorrents.
- M. Charles Clerc, conseiller communal de Troistorrents .
- M. Denis-Eric Scherz, représentant APCACH.
- M. Thomas Leparmentier, membre de la direction RDDM SA.
- M. Pascal Bergero, directeur de PDS-CH SA.

Invités excusés :

- M. Martin Gygax, représentant APCACH et vice-président RDDM SA.
- M. Henri-Pierre Galetti, président RDDM SA.

1. Ouverture et bienvenue

Le président Guy Chessex ouvre la séance la séance à 17 heures et souhaite la bienvenue à cette assemblée générale clôturant l'exercice 2022 - 2023 de notre association. Il présente à l'assemblée ses vœux les meilleurs pour l'année 2024.

Il salue la présence notamment de :

- Mme Corinne Cipolla, présidente de la commune de Troistorrents.
- M. Charles Clerc, conseiller communal de Troistorrents.
- M. Denis-Eric Scherz, représentant APCACH.
- M. Thomas Leparmentier, membre de la direction RDDM SA.
- M. Pascal Bergero, directeur de PDS-CH SA.

Il indique que quatre membres se sont fait excuser de même que certains invités, en particulier M. Martin Gygax, co-président de l'Apcach ; VP de RDDM SA ainsi que M. Henri-Pierre Galetti, président de RDDM SA.

L'assemblée générale a été convoquée, conformément à l'art. 7 des statuts, par avis écrit adressé à chaque membre le 14 décembre 2023, soit plus de 20 jours avant l'assemblée générale. Le président constate que 32 membres sont présents ou représentés.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 7 janvier 2023

Chaque membre a reçu le procès-verbal de l'assemblée générale de l'exercice 2021 - 2022 et a donc pu en prendre connaissance.

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.



Association des propriétaires résidents à Morgins ■ CH-1875 Morgins

3. Rapport du Président

Le président constate que les sorties 2022 - 2023 ont rencontré du succès.

En outre, il a personnellement participé aux assemblées générales suivantes :

- Fédération Valaisanne des Résidences secondaires.
- Apcach.
- Ranch de Morgins.
- Portes du Soleil Suisse SA.

Il a également assisté à la rencontre des présidents de la Fédération Valaisanne des Résidences Secondaires.

Il remercie le Comité de son appui et du travail accompli. Plus de détails sur les activités de l'association seront développés sous le point 7 de l'ordre du jour.

4. Rapport de la trésorière

Les comptes sont présentés par Viviane Lüthi.

L'exercice 2022-23 présente un bénéfice de CHF 554.85.

Les recettes se montent à CHF 3'654.30 et sont principalement constituées des cotisations (CHF 3'560.00 – en baisse de CHF 160.00). Les charges s'élèvent à CHF 3'099.45.

La fortune se monte à CHF 20'636.49 (2021 : CHF 20'081.64).

Le président remercie Viviane pour son travail et pour la présentation des comptes.

La parole n'étant pas demandée à ce sujet, on passe au point suivant.

5. Rapport des vérificateurs des comptes et approbation, approbation des comptes, décharge au comité

5.1 Rapport des vérificateurs

Les vérificateurs des comptes sont MM. Daniel Bernard et Pierre Fischer. C'est Monsieur Fischer qui présente le rapport des vérificateurs. Il propose d'accepter les comptes, de donner décharge au trésorier et au comité et félicite la trésorière pour l'excellence de son travail.

La parole n'est pas demandée concernant ce rapport.

5.2 Approbation du rapport des vérificateurs des comptes au 30 septembre 2023

L'assemblée approuve le rapport des vérificateurs par un lever de main unanime.

5.3 Approbation des comptes au 30 septembre 2023

L'assemblée approuve ensuite les comptes par un lever de main unanime.



Association des propriétaires résidents à Morgins ■ CH-1875 Morgins

5.4 Décharge au Comité

Les membres qui sont d'accord de donner décharge au Comité de leur gestion, sont priés de bien vouloir lever la main.

Le président constate que la décharge au Comité a été adoptée à l'unanimité et que celui-ci n'a pas pris part au vote.

Au nom du comité, il remercie l'assemblée de sa confiance.

6. Cotisation 2024

Le comité propose de maintenir la cotisation à CHF 40.00 pour 2024.

Cette proposition est acceptée sans avis contraire.

7. Rapports d'activité

7.1 Mazout

Jacques Pernet, responsable de la commande du mazout présente l'action accomplie pour cet hiver.

Début mars 2023, un courrier a été envoyé aux membres de ProMorgins en vue de la traditionnelle commande groupée de mazout. 22 propriétaires ont répondu dans les temps impartis pour un total estimé à 34'000 litres de mazout éco.

3 sociétés ont été contactées ; à prix égal, il a été décidé d'opter pour Pétrole-Carbona SA, de Monthey, qui connaît bien Promorgins, puisque cette société a livré les membres de ProMorgins ces dernières années. Le prix négocié fut de 98.50 ! Ce fut une bonne décision puisque 2-3 mois plus tard, le prix grimpeait à plus de 120 francs les 100 litres.

Malheureusement, quelques-uns des membres se sont annoncés tardivement, ce qui ne leur a pas permis de profiter du prix spécial ProMorgins.

Bien entendu, les prix fluctuent beaucoup, ce qui veut dire que l'opération ne sera peut-être pas toujours aussi favorable. Mais les expériences passées prouvent que le système est avantageux. Monsieur Pernet ne peut donc qu'encourager les membres à se rallier à la prochaine commande groupée qui permet d'obtenir de bonnes conditions.

Pour cette année 2024, on procédera de la même manière :

- En mars, envoi d'un courrier aux membres pour connaître leur besoin en mazout ;
- En mai, appel d'offres ; décision du comité sur la société retenue ;
- Entre juin et septembre, livraison dans les citernes.



Association des propriétaires résidents à Morgins ■ CH-1875 Morgins

Jacques Pernet de conclure en disant que l'union fait la force tout en remerciant les membres de leur confiance.

Monsieur Rossier intervient dans la discussion pour s'enquérir de l'exigence qu'il y a d'entretenir les citernes d'ici à fin 2024. Il y a en effet un certificat nécessaire à obtenir. Monsieur Patrick Matthey confirme ceci.

7.2 Sorties

Guy Chessex commente les sorties 2022-2023.

5 novembre 2022 : Brisolée aux Fontaines Blanches à Morgins.

Nous étions 38 personnes pour déguster une excellente brisolée préparée par la famille Rey-Mermet. Excellente ambiance.

25 juin 2023 : Visite guidée du Musée du Cheval à La Sarraz.

Nous étions 12 personnes pour bénéficier de la visite guidée du Musée du Cheval par Jean-Pierre Dapples, membre de Promorgins.

La journée s'est poursuivie par un repas au restaurant de la piscine de La Sarraz lors d'une très chaude journée.

Grand merci à Jean-Pierre pour l'organisation de cette sortie.

20 septembre 2023 : Buvette de Savolaire.

Nous étions 20 personnes à nous déplacer à Savolaire pour profiter du soleil.

Une grande partie est montée à pied, un à vélo et quelques-uns en voiture.

Grâce à Claude Ruey, nous avons eu 3 hôtes ukrainiens.

Le président remercie tous les participants aux sorties et espère que les membres seront aussi nombreux en 2024. Il souligne le fait que le comité attend d'éventuelles propositions de sorties.

8. Elections statutaires

8.1 Comité

En préambule, le président informe l'assemblée qu'il démissionnera du comité et du poste de président lors de la prochaine assemblée générale du 4 janvier 2025. Sa décision est irrévocable.

Il faudrait de nouvelles forces au comité. A ce propos, il signale que Madame Nathalie Angéloz, résidente secondaire à Morgins, habitant Marchissy et secrétaire municipale de la commune de Begnins, est disposée à entrer au comité, en particulier pour s'occuper du site Internet.

Le président demande s'il y a d'autres personnes intéressées, ce qui n'est pas le cas. Il rappelle que le comité actuel est composé de :

Viviane Lüthi, trésorière
Chantal Gaudin, membre



Association des propriétaires résidents à Morgins ■ CH-1875 Morgins

Claude Ruey, secrétaire
Jacques Pernet, responsable commande mazout
et Guy Chessex, président.

Les membres réélisent par applaudissements les 5 membres sortants. De même, Madame Nathalie Angéloz est élue au comité, également par applaudissements.

Le président remercie l'assemblée de sa confiance.

8.2 Vérificateurs des comptes

Actuellement MM. Daniel Bernard et Pierre Fischer sont les vérificateurs, alors que Mme Priska Weis est suppléante. Ces trois personnes étant disposées à reconduire leur mandat, celui-ci est confirmé à l'unanimité par l'assemblée.

Pour l'exercice 2022-2023, les vérificateurs seront donc MM. Daniel Bernard et Pierre Fischer ; suppléante : Mme Priska Weis.

9. Propositions individuelles

Le comité n'a pas reçu de propositions individuelles. Néanmoins, les membres pourront s'exprimer sous divers.

10. Divers

Le président passe la parole à Madame Corinne Cipolla, présidente de la commune.

Madame Cipolla, après avoir présenté ses vœux à l'assemblée, explique les processus actuellement en cours dans la commune pour son avenir. Il s'agit de réfléchir non seulement avec les habitants, mais également avec les résidents. La séance d'information sur le processus « Morgins demain » aurait dû avoir lieu en décembre, mais aura finalement lieu en fin de saison. Il s'agit en particulier de traiter des questions de mobilité, d'aménagement du centre du village et de places de parc, ainsi que du centre sportif. De même, la commune développe des petits projets en matière de promotion économique, notamment avec les commerçants et en prévoyant une forme de kit d'accueil. La présidente souligne également qu'elle a été interviewée récemment par la Télévision suisse romande à propos des résidences secondaires, pour une émission qui aura lieu ultérieurement. Elle espère que l'émission ne déformera pas ses propos.

Monsieur Wilhelm intervient à propos des navettes skibus qui présentent deux faiblesses à ses yeux, soit en ce qui concerne l'horaire comme en ce qui concerne la fréquence. Aussi bien la présidente de la commune Madame Cipolla que Monsieur Bergero, directeur de PDS-CH SA expliquent qu'on est conscient des difficultés et que le processus d'amélioration est en cours. On souligne que le bus doit tourner non-stop sans faire de pauses, ce qui va être corrigé, tout en sachant qu'il est difficile de trouver des chauffeurs.



Association des propriétaires résidents à Morgins ■ CH-1875 Morgins

Le directeur de PDS-CH SA, Pascal Bergero fait le point sur la réalisation de la nouvelle télécabine. Il est heureux de pouvoir signaler que le budget a été respecté, que les délais ont été tenus et que la transformation de la piste des Mossettes s'avère être un succès. L'an prochain on a pour projet d'améliorer le secteur débutants au sommet de la Folleuse et qu'on améliorera la piste jaune.

Madame Angéloz fait part de sa satisfaction et de ses remerciements pour les réalisateurs de la nouvelle télécabine. Elle soulève en revanche le problème des écopoints surchargés en fin d'année. Il lui répondit qu'on va multiplier les points de dépose prochainement.

Monsieur Thomas Leparmentier, codirecteur de RDDM, fait un bilan enthousiaste des Championnats du Monde de la Raclette qui ont été un grand succès. Cela s'inscrit dans une politique consistant à faire venir les gens non seulement pendant la saison d'été et la saison d'hiver, mais également en automne. À l'aide d'un PowerPoint, il présente tous les tenants et aboutissants de cette fête, qui a également été un succès sur le plan financier. Il indique d'ores et déjà que les prochains Championnats du Monde de la Raclette auront lieu les 24,25 et 26 octobre 2025.

La parole n'étant plus demandée, le président annonce que la prochaine assemblée générale a été fixée au samedi 4 janvier 2025.

On passe alors à l'apéritif et à la collation richement préparés par Madame Chantal Gaudin, qui est vivement remerciée pour son dévouement et son engagement.

La séance est officiellement levée à 18h30.

Le président

Le secrétaire

Guy Chessex

Claude Ruey

21. 01. 2024

Liste des présences et des excusés.